

**COMMUNE DE MONTGON**  
**NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF 2022**  
séance du 13 avril 2022 20h30- Salle du Conseil

**Commentaires sur le budget 2022**

**DEPENSES:**

Après une année d'investissements importants dans le centre du village , ce sont des travaux sur la voirie communale qui devraient drainer une bonne part des dépenses, mais la prudence s'imposera compte tenu de l'augmentation des produits pétroliers ; au niveau des bâtiments communaux, seule la réfection de la toiture de l'atelier communal est programmée (avec remplacement du toit en fibrociment)

La marge de manoeuvre sur les dépenses d'entretien et de fonctionnement est minime. Le budget consacré à la masse salariale sera à peu près stable, les 2 employés contractuels territoriaux restant sur les mêmes quotités horaires, même si la secrétaire en CDD est désormais en CDI.

Des travaux en régie sont à nouveau prévus : réfection de portes en bois, rénovation de peintures plus autres entretiens des bâtiments communaux à refaire

**RECETTES:**

Outre l'excédent de fonctionnement 2021 versé (30 000), plusieurs recettes nouvelles d'investissement sont prévues :

- 2 subventions Région et DETR pour un total de 5235 € mais certains travaux ne seront pas effectués, compte tenu du différentiel entre les devis des entreprises ayant servi de base au calcul des subventions et les devis réactualisés 5 mois plus tard !
- Cession du terrain à bâtir dont la vente a été réalisée le 18 janvier 2022 pour 15000 €

A noter qu'en fonctionnement le doublement de la dotation de l'élu local est maintenu, soit 6054 € ;

Les revenus des loyers sont maximaux, les 5 logements étant occupés de manière très stable depuis plusieurs mois.

**Conclusion: la Commune continuera à restaurer et améliorer son patrimoine tout en engageant des travaux raisonnables d'entretien courant et de maintenance grâce aux travaux en régie effectués par l'employé communal ; les chemins ruraux feront l'objet de tranches de travaux programmées progressivement.**